



CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027

Créée le 23 mars 2026

Au curling, des points sont marqués et des vainqueurs déclarés, rendant le jeu naturellement compétitif. Cependant, le curling ne se joue pas toujours à un niveau compétitif. Voilà pourquoi il importe de s'inscrire au niveau de jeu qui nous convient selon notre habileté. L'inscription dans la bonne ligue maximise le plaisir tout au long de la saison. L'inscription dans une ligue au-delà de ses compétences et de son expérience peut donner lieu à bon nombre de parties perdues et parfois même au découragement et frustration.

1. Tarifications saison 2026-2027

Le Club de Curling Vallée de la Gatineau adopte une nouvelle tarification pour la saison 2026-2027. Voir le document : Nouvelle Tarification sur le site web (*lien à ajouter*)

2. Modalités d'inscription et de paiement

Les inscriptions et les paiements doivent obligatoirement être effectués en ligne via votre compte de membre. Veuillez noter que l'inscription ne sera validée qu'une fois le paiement complété; il est impossible de s'inscrire sans acquitter les frais simultanément.

Pour accompagner les membres qui le souhaitent, deux sessions d'inscription en présentiel seront organisées. Voici les différentes façons de s'inscrire :

2.1. Les inscriptions pour les **ligues intermédiaires et compétitives** suivantes :

- [Compétitive du jeudi soir](#)
- [Mixte de jour du jeudi](#)
- [Sénior Homme](#)
- [Sturling de jour du mercredi](#)
- [Sturling du vendredi](#)

doivent être faite uniquement par équipe (c.-à-d., quatre joueurs ou deux au Sturling s'inscriront **individuellement** mais joueront ensemble pour la durée de la saison). Chaque joueur devra indiquer le nom des autres membres de son équipe dans sa fiche d'inscription en ligne. Vu que les équipes compétitives ou intermédiaires changent souvent de joueurs, veuillez consulter les autres membres de votre équipe avant de vous inscrire. **NE PRÉSUMEZ PAS QUE JOUER DANS L'ÉQUIPE DE L'AN DERNIER GARANTIT VOTRE PLACE DANS LA MÊME ÉQUIPE.**

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

2.2. Les inscriptions pour les **ligues récréatives** suivantes :

- **Double-mixte du lundi**
- **Récréative du lundi**
- **Sénior femmes du mardi**
- **Multi-Curl du mardi**
- **Femmes du vendredi**

peuvent être faites par équipe ou individuellement, en se rappelant que l'objectif de ces ligues est **de socialiser (non de rivaliser) et de réintégrer dans la mesure du possible les joueurs de la saison précédente**. Le responsable de ligue aidera les personnes seules inscrites dans une ligue en les jumelant à d'autres personnes seules afin de former des équipes fixes, si la disponibilité le permet.

2.3. Les inscriptions pour les **ligues récréatives** suivantes :

- **Sturling récréatif du mercredi**
- **Sturling Junior du mercredi**
- **Skin du vendredi**

doivent être faites individuellement (et non par équipe), en se rappelant que l'objectif de ces ligues est de socialiser (non de rivaliser) et de réintégrer dans la mesure du possible les joueurs de la saison précédente. Le responsable de ligue aidera les personnes seules inscrites dans une ligue en les jumelant à d'autres personnes seules afin de former des équipes fixes, si la disponibilité le permet.

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

2.4. Critères de formation des équipes et création des horaires :

2.4.1. **Priorité aux joueurs de retour** - Nous nous efforçons d'accueillir tous les joueurs de retour souhaitant s'inscrire à une ligue pour la saison à venir. La place d'un joueur dans sa ligue de l'année précédente n'est toutefois garantie qu'à la réception de l'inscription et du paiement complet.

2.4.2. **Priorité par composition d'équipe de Curling à 4** - Pour les ligues de l'année précédente, la priorité suivante est accordée selon le nombre de joueurs revenant au sein d'une même équipe :

- 1.1..1. Les quatre (4) joueurs de l'équipe initiale reviennent.
- 1.1..2. Trois (3) des joueurs initiaux reviennent.
- 1.1..3. Deux (2) des joueurs initiaux reviennent.
- 1.1..4. Un (1) seul joueur initial revient (uniquement pour les **ligues récréatives**). Pour les ligues intermédiaires et compétitives, un joueur restant accompagné de trois nouveaux joueurs est considéré comme une « nouvelle équipe » et ne bénéficie d'aucune priorité.

2.4.3. **Équipes à égalité et listes d'attente** : Si plusieurs équipes ont le même niveau de priorité et que les places sont limitées, un tirage au sort sera effectué. Si la demande excède la capacité d'une ligue, les nouveaux joueurs seront inscrits sur une liste d'attente.

2.4.4. **Nombre d'équipes par ligue** : Le nombre total d'équipes par ligue sera égal à la capacité maximale selon l'horaire plus 1. Si tel est le cas il y aura une équipe en bye à chaque semaine.

2.4.5. **Gestion des remplaçants** : Les remplaçants dans toutes les ligues sans exception seront choisis **obligatoirement** selon l'ordre prioritaire suivant :

- 2.4.5.1. Un joueur de l'équipe en bye (si applicable), sinon
- 2.4.5.2. un joueur de la liste des Réservistes (joueur membre ne jouant dans une ligue), sinon
- 2.4.5.3. un joueur de la liste des remplaçants de la ligue en question, sinon
- 2.4.5.4. un joueur membre du club.

NB : Une équipe ne respectant pas ces critères pourrait se voir inscrire une défaite

2.4.6. **Gestion des horaires** : En s'inscrivant à une ligue, chaque joueur s'engage à respecter l'horaire établi et à être disponible peu importe l'heure prévue. Toutefois, le Club se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction des besoins des techniciens de glace jouant dans la ligue.

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

3. Paiement des frais d'adhésion

3.1. Modalités générales

- 3.1.1. Le paiement complet est exigé au moment de l'inscription.
- 3.1.2. Les inscriptions en ligne doivent être payées par carte de crédit.
- 3.1.3. Aucune inscription ne peut être complétée sans paiement.

3.2. Programmes de formation - le paiement pour les programmes suivants doit être effectué **avant le début des activités** :

- 3.2.1. Curling 101 (adulte et junior)
- 3.2.2. Programme Blizzard (6 à 12 ans)

4. Descriptions des ligues

4.1. Ligues récréatives (sociales)

Ces ligues accueillent des joueurs de tous niveaux souhaitant s'amuser, rester actifs et profiter des bases du curling dans un esprit sportif.

Caractéristiques :

- Les responsables peuvent déplacer des joueurs d'une équipe à l'autre pour favoriser la socialisation.
- Le pointage n'est pas obligatoire à chaque partie.
- Les équipes peuvent être cotées ou non pendant la saison.
- Les joueurs compétitifs inscrits dans une ligue récréative doivent être prêts à enseigner, guider et offrir des commentaires constructifs dans un contexte de jeu moins exigeant.

4.2. Ligues intermédiaires (transitoires)

Ces ligues s'adressent aux joueurs souhaitant éventuellement évoluer vers un niveau compétitif.

Caractéristiques :

- Les points sont comptés, les classements sont tenus et des champions de saison sont couronnés.
- Les exigences techniques (constance, précision, brossage) sont moins élevées qu'en ligue compétitive.
- Quelques saisons en ligue intermédiaire ne garantissent pas l'expérience ou les compétences nécessaires pour accéder au niveau compétitif.
- Comme en ligue récréative, les joueurs compétitifs inscrits à un niveau inférieur doivent être prêts à enseigner et à offrir des critiques constructives.

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

- Pour la ligue Mixte une équipe est composée de deux femmes et deux hommes, et les positions alternent selon le genre.

4.3. Ligues compétitives

Ces ligues :

- tiennent compte des points,
- classent les équipes,
- couronnent les champions.

Les joueurs doivent :

- posséder une solide compréhension de la stratégie du curling,
- être capables de broser efficacement,
- lancer les pierres avec précision et constance selon les directives du capitaine (poids, rotation, trajectoire).

4.4. Ligues de Stirling

- Chaque équipe compte deux joueurs.
- Un joueur de chaque équipe se place à chaque extrémité de la piste, ce qui réduit les déplacements et accélère le jeu.
- Le brossage est limité et permis seulement entre la ligne de jeu et l'arrière de la maison.
- Cela augmente le défi de placer la pierre sans l'aide d'un brosseur.
- L'utilisation de la tige est permise mais non obligatoire.

4.5. Adhésion réserviste

Cette adhésion permet à un joueur :

- de devenir membre,
- de remplacer dans toutes les ligues selon les disponibilités (maximum de **10 remplacements** par saison),
- Privilège de pratique selon la disponibilité du calendrier hebdomadaire.
- Droit de participation aux activités du club en tant que membre.
- Droit de vote aux assemblées.
- Rabais de location de glace et de location de la salle.
- Droit de représenter le Club de Curling Vallée de la Gatineau à des compétitions extérieures.

Informations supplémentaires :

- Le statut et les disponibilités du réserviste seront affichés sur le site web dans la liste de remplaçants des ligues choisis par ce dernier.

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

- Le joueur paie les frais fixes d'adhésion en vigueur **(100 \$ + 30.50)**
- Après 10 remplacements, chaque partie supplémentaire coûte **20 \$**.
- Les parties non jouées ne sont pas remboursables.

NOTA : *Dans les ligues intermédiaires et compétitives, chacun des quatre joueurs doit broser la pierre (parfois même les capitaines). Le fait de ne pas pouvoir broser impose un fardeau plus lourd sur les trois autres membres de l'équipe. La position de capitaine est à la fois exigeante et technique. Cette position n'est pas recommandée pour les personnes incapables de broser les pierres. Les curleurs incapables de broser devraient divulguer cette contrainte à leurs coéquipiers éventuels avant d'inscrire leur équipe et ne devraient pas présumer pouvoir accéder à la position de capitaine « par défaut ».*

Comité d'adhésion

André Patry, Gus St-Germain, Judy McConnery, Mary-Lee Grimes

25 mars 2026